

Les véritables dysfonctionnements de l'OCPM

Communiqué de presse

Le 18 mai dernier, la Commission de contrôle de gestion du Grand Conseil publiait un rapport au sujet de l'Office cantonal de la population et des migrations (OCPM). Alors que l'attention s'était jusqu'ici focalisée sur l'intervention d'un magistrat dans un dossier individuel, ce rapport pointe en réalité d'importants dysfonctionnements : manque flagrant de moyens, mais aussi organisation du travail inefficace et formation du personnel insuffisante. Les organisations de terrain (associations et syndicats) qui défendent les intérêts des personnes étrangères en contact avec cet office ont depuis longtemps mis en lumière les effets concrets de ces dysfonctionnements sur les vies des personnes concernées : stress, pertes d'emploi et de revenus, vie familiale mise à mal, intégration compromise, etc.

La problématique, qui dépasse de loin les cas individuels, est connue depuis de nombreuses années. Les acteurs de terrain ont alerté les autorités à plusieurs reprises et par différents canaux, mais la situation ne s'améliore pas. Les associations rejoignent certaines des recommandations du rapport, notamment celles d'accorder des ressources suffisantes à l'Office et d'œuvrer à une meilleure formation continue des collaborateurs·trices. Mais il existe également d'autres solutions concrètes qui pourraient être mises en œuvre rapidement et permettraient de fluidifier le travail tant pour les mandataires (représentant les personnes étrangères) que pour les collaborateurs·trices de l'office : renouveler les permis pour deux ans lorsque cela est possible, cesser de demander des informations auxquelles l'office a accès directement, délivrer automatiquement des attestations nominatives aux personnes en cours de procédure, etc.

Mais soyons clairs, aujourd'hui, la situation est trop aigue pour que de petites mesures ou quelques postes supplémentaires ne soient à même de remédier à la problématique. Un véritable plan d'action est nécessaire pour sortir l'Office de l'ornière. Dans un canton où plus de 40% de la population résidente est de nationalité étrangère, l'OCPM est un service public essentiel. Or aujourd'hui, c'est une vitrine peu flatteuse pour Genève. Il est grand temps d'accorder à l'OCPM les moyens et le pilotage nécessaires pour que ce dernier fonctionne enfin de manière satisfaisante pour toutes et tous (et non uniquement pour les multinationales, qui bénéficient du seul service fonctionnant correctement, selon le rapport). Il en va de l'intérêt et de l'image de Genève, de sa capacité d'accueillir et d'intégrer ses populations migrantes, de même que de la cohésion sociale du canton.

Les associations intervenantes : Centre social protestant (CSP), Centre de Contact Suisses-Immigrés (CCSI), Centre de la Roseraie, Syndicat interprofessionnel des travailleuses et travailleurs (SIT).